

2 Politique

**Fin du mandat du chef de l'UNOCA
Abdoulaye Bathily part satisfait de sa mission**

SM
Libreville/Gabon

Le Chef du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) l'a affirmé lundi dernier, au siège de ladite institution sis au quartier Pont de Gué-gué, à l'occasion de sa rencontre avec les représentants des médias nationaux et internationaux.

QUARANTE minutes ! C'est le temps qu'a duré, lundi dernier, l'entretien que l'ancien chef du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), Abdoulaye Bathily, a accordé à la presse nationale et internationale, afin d'apprécier son passage à la tête de cette institution. Un dernier échange qui s'est voulu sincère et à bâtons



Photo : Adjai Ntoutoume

L'ancien chef de l'UNOCA, Abdoulaye Bathily, lors de sa conférence de presse.

rompus, pour l'ex Représentant spécial de Ban Ki-moon en Afrique centrale. Ainsi, rappelant le contexte de son arrivée à la tête de l'UNOCA, en mai 2014, avec l'organisation des élections dans plusieurs pays de la sous-région, et la crise en République centrafricaine, Abdoulaye Bathily a finale-

ment jugé positif, son mandat. En dépit des crises à l'échelle sous-régionale, dont les solutions tardent à être trouvées, il a dit: «*Je pars satisfait de ma mission*». Il a situé sa satisfaction à deux niveaux. Il s'agit d'abord, a-t-il expliqué, «*d'un enrichissement per-*



Photo : Adjai Ntoutoume

Les journalistes ont répondu présent à l'invitation du désormais candidat à la présidence de la Commission de l'UA.

sonnel, en tant qu'historien de profession que je suis». Deuxièmement, «*du point de vue de mon action en tant que responsable du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale, je me suis également enrichi profondément des problématiques qui agitent le continent africain au-*

jourd'hui, à partir de cette fenêtre que constitue l'Afrique centrale». Et le diplomate onusien d'estimer que la sous-région «*est un laboratoire intéressant quant à la problématique des transitions démocratiques sur le continent africain*». Ce, au regard des «*questions du*

terrorisme avec la secte Boko-Haram, l'Armée de résistance du Seigneur, la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée, y compris celles liées aux évolutions politiques».

Occasion pour le prétendant à la présidence de la Commission de l'Union africaine (UA) d'exprimer sa gratitude à l'ensemble des acteurs politiques gabonais pour leur écoute, tout au long de son séjour. Mieux encore, en cette période de crise post-électorale dans notre pays. Tout comme, il a salué la vivacité de la presse gabonaise, en soulignant qu'il est nécessaire pour celle-ci d'aller vers plus de professionnalisme. Mais aussi, comme il l'a indiqué, «*que les moyens adéquats soient donnés à cette presse, qu'elle soit privée ou publique*».

Session ordinaire du conseil municipal d'Owendo/Examen du compte administratif de l'exercice 2015

Un excédent budgétaire de plus de 494 millions

L.R.A.
Libreville/Gabon

C'est là, un résultat positif qui est en droite ligne de la promotion de la bonne gouvernance.

SOU MIS au vote et à l'adoption des 43 conseillers municipaux (4 étant absents) de la commune d'Owendo, le compte administratif de l'exercice 2015 a été approuvé à l'unanimité. C'était lors de la session ordinaire du conseil municipal de la commune réunie lundi dernier.



Photo : D.R

Les conseillers autour de la table lors de la session ordinaire.



Photo : D.R

Jeanne Mbagou, présidente du Conseil municipal d'Owendo, entourée de ses collaborateurs.

Arrêté en dépenses et recettes à la somme de 3 milliards 166 millions 857 mille 613 FCFA, le budget

de l'exercice 2015 a enregistré un excédent de 494 millions 196 mille 089 FCFA. Un résultat positif

qui conforte le bureau du conseil municipal qu'il est en droite ligne de la vision du chef de l'Etat, Ali Bongo

Ondimba, quant à la promotion de la bonne gouvernance. «*Vous conviendrez avec moi que ces résultats*

démontrent d'une part la ferme volonté de ce conseil de témoigner au président de la République, Ali Bongo Ondimba, son attachement à la politique d'émergence prônée par lui et de remercier les Owendois et Owendoises de nous avoir fait confiance. Et, plus que jamais, nous nous devons de mobiliser nos efforts afin que la commune phare chère au président de la République", s'est exprimée Jeanne Mbagou, qui présidait le conseil municipal. D'autres points inscrits à l'ordre du jour, dont l'autorisation par le maire de réformer certains engins et camions, ont par ailleurs été délibérés.

Cour des Comptes/Installation des promus et nouveaux magistrats

Une moralité exemplaire exigée



Photo : F.A.

Une magistrate stagiaire prêtant serment.



Photo : F.A.

Promus et nouveaux magistrats posant autour du premier président de la Cour des Comptes.

F.A.
Libreville/Gabon

VINGT-HUIT magistrats promus à différentes fonctions à la Cour des Comptes, lors des sessions du Conseil supérieur de la magistrature des 27 juin et 17 octobre der-

niers, ont été installés, lundi dernier, dans leurs nouvelles fonctions. Dans la foulée, quinze de leurs nouveaux collègues intégrant la juridiction de l'ordre financier ont prêté serment dans la salle d'apparat du palais de Justice de Libreville. Au cours d'une audience solennelle présidée par le premier président de cette juridiction, Gilbert

Ngoulakia. En présence, entre autres, du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, chargé des Droits humains, Alexis Boutamba Mbina. Au terme de la lecture des décrets de nomination, deux avocats généraux, conseillers référendaires, vingt-et-un auditeurs supérieurs, trois procureurs généraux adjoints ont été installés,

conformément aux dispositions de l'article 12 de la loi n°12/94 du 16 septembre 1994 portant statut des magistrats et des articles 11, 24 et 25 de la loi organique N° 11/94 du 17 septembre 1994 relative à la Cour des Comptes. Les quinze nouveaux juges financiers sont, de fait, admis à un stage probatoire d'une

durée de 12 mois renouvelables. «*Vous devez constamment avoir à l'esprit que votre vocation vous a conduits dans un métier complexe et difficile, qui exige des capacités techniques certaines, une force de travail incompréhensible et une moralité exemplaire. Car le peuple gabonais, au nom duquel la justice est rendue,*

veut que celle-ci soit efficace, équitable et crédible», a déclaré Gilbert Ngoulakia. Avant d'ajouter : «*Je souhaite que l'engagement solennel que vous venez de prendre à cet effet soit un sujet de méditation pour chacun d'entre vous afin que vous puissiez exercer vos fonctions avec amour, humilité et abnégation*».